



Grille Tarifaire – offre CLASSIC & GREEN PRO

Clients professionnels uniquement - Version en vigueur au 01/05/2022

Puissance souscrite	Formule tarifaire BASE				Formule tarifaire HP/HC					
	Abonnement		Prix du kWh		Abonnement		Prix du kWh HP		Prix du kWh HC	
	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC
3 kVA	12,06	12,72	0,1693	0,2124						
6 kVA	14,93	15,75	0,1693	0,2124	15,11	15,94	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
9 kVA	17,58	18,55	0,1693	0,2124	17,93	18,91	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
12 kVA	20,42	21,55	0,1693	0,2124	20,83	21,98	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
15 kVA	23,10	24,37	0,1693	0,2124	23,66	24,97	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
18 kVA	25,73	27,14	0,1693	0,2124	26,46	27,92	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
24 kVA	31,51	33,25	0,1693	0,2124	32,65	34,45	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
30 kVA	37,13	39,17	0,1693	0,2124	38,10	40,20	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870
36 kVA	42,86	45,22	0,1693	0,2124	43,66	46,06	0,1757	0,2200	0,1482	0,1870

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du site de consommation. Les tarifs TTC comprennent les taxes et contributions suivantes : la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur les kWh), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement, soumise à TVA 5,5%), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité, soumise à TVA 20%), et les TCCFE (Taxes Communales sur la Consommation Finale d'Électricité, soumise à TVA 20%) qui varient en fonction de la commune dans laquelle se trouve le site de consommation du client. Pour présenter des prix TTC de façon simple, nous avons retenu la valeur moyenne de 0,0064€/kWh, étant entendu que chaque taxe locale appliquée au client sera celle à laquelle il est réellement assujéti en fonction de la commune du lieu de consommation.

Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Fiche d'information - offre CLASSIC & GREEN PRO

Clients professionnels uniquement - Version en vigueur au 01/05/2022

<i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i>	Disponible pour les clients professionnels, artisans, commerçants, professions libérales, TPE, petites PME et assimilés, pour des compteurs d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Fourniture d'électricité renouvelable garantie d'origine Française : conformément au code de l'Énergie, Mint Énergie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine Française dans les mêmes proportions que la consommation des clients de cette offre. Ces certificats sont la preuve que la quantité d'électricité renouvelable nécessaire aux clients Mint Énergie a été produite et injectée sur le réseau électrique. Cette opération est garantie par l'organisme EEX Powernext, qui assure la délivrance, le transfert et l'utilisation des Garanties d'Origine, sous la surveillance de la Direction de l'Énergie et du Climat.
<i>Durée du contrat</i>	Contrat sans engagement, d'une durée d'un an reconductible tacitement par période d'un an. Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation.
<i>Facturation et modalités de paiement</i>	Echéancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation annuelle ou semestrielle sur relevé du compteur effectué par Enedis. Possibilité de facturation mensuelle au réel (sans échéance) si compteur Linky communiquant. Abonnement et consommation échus. Facture électronique (préservons les forêts !). Délai de paiement : 15 jours. Mode de paiement : prélèvement automatique, régularisation possible par CB.
<i>Conditions de révision des prix</i>	Applications des modifications réglementaires, des taxes et contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur. Autres évolutions tarifaires et contractuelles possibles avec un préavis de 1 mois et sans préjudice des dispositions légales.
<i>Prestations techniques</i>	Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site enedis.fr
<i>Résiliation à l'initiative du client</i>	Résiliation sans frais, par courrier postal ou voie électronique. A date de demande ou au plus tard 30 jours après.
<i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i>	Par courrier recommandé avec accusé de réception, avec un préavis de 6 semaines. Par courrier simple électronique ou postal et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV.
<i>Incidents de paiement</i>	Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévues par la loi.
<i>Service client et réclamations</i>	E-Mail via formulaire dans votre espace client / Tél. : 09 77 40 10 80 (appel non surtaxé) Adresse postale : Mint Énergie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2 En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie par internet sur www.sollen.fr ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09

L'énergie est notre avenir, économisons-la !